

re précise. Effectivement, ils ont prévenu le greffier du Conseil privé, puis, le premier ministre a été averti.

#### LA POSITION DES COLLABORATEURS DU MINISTRE

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Le ministre pourrait-il nous dire à quelle heure exactement le premier ministre a été averti?

S'imaginerait-il que les Canadiens croiront que le ministre administre le ministère des Finances de telle sorte que son personnel n'accorde pas la plus haute priorité aux obligations qui incombent aux collaborateurs d'un ministre, notamment à celle de l'informer, avant et pendant la période des questions, des questions qui pourraient lui être posées? S'il s'imaginerait que les Canadiens croient cela, je peux certes demander au ministre s'il ne trouve pas qu'une telle incompétence dans l'administration de son ministère est la preuve qu'il n'est plus apte à continuer d'en assumer la charge?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je me permets de rappeler au député que ce jour-là n'était pas un jour normal. Tôt le matin, il y a eu des allégations sur d'autres renseignements budgétaires qui auraient transpiré, des allégations qui ont été ensuite reprises par les députés de l'opposition. C'était typique du monde dans lequel nous vivons.

Mais je rappelle au député que les démarches que nous avons faites la veille au soir étaient très claires. Quand nous avons su que le réseau de télévision Global avait en main le *Budget en bref*, nous avons contacté la GRC et les chefs des partis de l'opposition, et nous avons fait ensuite ce que nous croyons être dans l'intérêt public en nous assurant que les renseignements budgétaires étaient bel et bien divulgués publiquement. Nous avons fait aussi vite que nous avons pu. Il était 22 heures ou 22 h 30 ce soir-là.

**M. Gray (Windsor-Ouest):** Et le 27 alors?

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Le lendemain, le matin du 27, lorsque je suis intervenu à la Chambre à 11 heures, nous étions au courant de ces allégations tout comme les députés d'en face, mais nous devions considérer alors que d'autres renseignements auraient pu avoir été divulgués, que des informations avaient peut-être été communiquées à quel'un.

Mais comme nous avons amorcé nos démarches le mercredi soir précédent, nous avons jugé bon de continuer comme nous l'avons fait dans l'intérêt public. Cette

#### Questions orales

affaire était du domaine public depuis 22 heures ou 22 h 30 la veille. Bien des décisions avaient déjà été prises sur les marchés financiers le matin et pendant toute la journée. Nous avons cru essentiel d'éviter les perturbations et le chaos que le retrait du budget aurait pu provoquer sur les marchés financiers et nous avons donc considéré que nous devions continuer le processus que nous avons amorcé le mercredi soir.

#### LA DEUXIÈME FUITE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il s'agit du même sujet, la deuxième fuite du budget.

Les Canadiens savent maintenant que le gouvernement, et en particulier le ministre des Finances, ont caché des choses au Parlement pendant plus d'un mois. Le ministre des Finances vient de dire à la Chambre que le premier ministre avait été mis au courant de la deuxième fuite avant lui.

Le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quel ministre a pris la décision de cacher cette fuite à la Chambre des communes? Était-ce le ministre des Finances? Était-ce le vice-premier ministre ou était-ce le premier ministre lui-même qui a pris la décision de ne pas informer le Parlement? Qui est à l'origine de cela?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, comme le ministre des Finances l'a dit hier, avant-hier et aujourd'hui, je pense que c'était un peu après la période des questions que le gouvernement a été avisé de la communication téléphonique et de ses conséquences.

Le processus budgétaire a été mis en branle le mercredi soir, 26 avril, et les dés étaient jetés. Lorsque le député dit qu'en informant la GRC on essaie de camoufler les choses, il n'a pas la même définition que moi du camouflage. Si l'on charge la GRC de faire enquête, tôt ou tard, les renseignements seront connus. Même le chef de l'opposition, dans le cours du débat, a dit à la Chambre: «Nous allons attendre. . .»

**M. Boudria:** Attention.

**M. Mazankowski:** «. . .de voir ce que révélera l'enquête de la GRC et ensuite nous discuterons des faits.» C'est ce que l'opposition devrait faire.